



Cowansville

AVIS PUBLIC

Avis de demande d'autorisation de démolition

ADRESSE : 142 - 144 RUE CAROLINE

AVIS public, est par les présentes, donné que les personnes intéressées sont priées de noter que, conformément au Règlement numéro 1920 relatif à la démolition d'immeubles, le comité de démolition se réunira le **mardi, 27 mai 2025 à 18 h**, salle du conseil située au 220, place Municipale, afin de statuer sur une demande de certificat d'autorisation de démolition relative à l'immeuble portant les adresses 142-142A et 144, rue Caroline prévoyant la démolition de deux bâtiments principaux et du bâtiment accessoire.

Toute personne désirant s'opposer à la délivrance d'un certificat d'autorisation de démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis ou du présent affichage sur l'immeuble concerné, et au plus tard le 25 mai 2025, faire parvenir une opposition écrite et motivée à l'adresse suivante :

Demande de démolition

a/s Julie Lamarche, greffière

220, place Municipale

Cowansville QC J2K 1T4

hdivgreffe@ville.cowansville.qc.ca

Donné à Cowansville, ce 15 mai 2025.



La greffière,
Julie Lamarche, OMA